

## SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Clap de fin sur l'inventaire des structures de l'ex-Anageisc

Prosper Sax NZE BEKALE  
Libreville/Gabon

APRÈS les missions d'inventaire des infrastructures sportives dans le Haut-Ogooué (Franceville, Moanda, Bongoville, Ngouoni), l'Ogooué-Maritime (Port-Gentil) et le Woleu-Ntem (Oyem), le liquidateur de l'ex-Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles (Anageisc), Jean-Frédéric Ndong Ondo, a procédé hier au lancement de l'inventaire des stades de l'Estuaire (Angondjè et Nzeng-Ayong). En présence notamment d'Axel Oliveira, le directeur général adjoint de l'Office national du développement des sports et de la culture (ONDSC).

Cette opération, qui touche l'ensemble des infrastructures sportives construites dans le cadre de l'organisation par le Gabon des Coupes d'Afrique des nations 2012 et 2017, va se solder par le transfert desdits actifs à l'ONDSCA, structure créée en 2019 et qui a repris les attributions autrefois dévolues à l'Anageisc. Il est question, au cours de cette mission, comme dans les autres localités citées plus haut, de faire un inventaire physique, pièce par pièce, de l'ensemble des équipements, du mobilier, de l'appareillage et autres outillages disponibles, aires de jeu, pistes d'athlétisme, gradins, plateaux sportifs, etc. " Ici, à Angondjè, les infrastructures sportives sont composées de deux stades. Un stade annexe pour les entraînements

des équipes et le plus grand, celui des compétitions, sans oublier les bus de transport des joueurs. Pour ce faire, la liquidation s'est attaché les services d'un cabinet d'huissiers de justice qui procède à ces opérations, afin d'en dresser un procès-verbal. Ce document de constat, qui présentera avec exactitude l'état dans lequel se trouvent ces stades aujourd'hui, permettra à l'ONDSC, qui en héritera, d'être mieux édifié sur l'existant ", a expliqué le liquidateur.



Photo : PSNB

Jean-Frédéric Ndong Ondo (à gauche) sur l'aire de jeu du stade d'Angondjè avec le DGA de l'ONDSC, Axel Oliveira.

## Qualifications Can U23: les enseignements de Madagascar-Gabon

Serge A. MOUSSADJI  
Antananarivo/Madagascar

GRÂCE à une courte victoire sur les Barea (0-1), les Panthères ont pris un petit avantage pour le match retour qu'il leur faudra bien négocier. En attendant, la rencontre de dimanche dernier a permis de mettre en avant certains éléments.

**Prudence:** le sélectionneur national Saturnin Ibela se refuse à penser que la rencontre retour de Franceville est déjà gagnée. Sa formation n'a réalisé que la moitié du travail, elle doit rester concentrée pour les prochaines 90 minutes, voire davantage. " Il y a encore des détails à revoir. Il ne faut pas oublier que cette équipe a été montée en vingt jours. De plus, nous devons réajuster l'équipe après les cartons rouges que nous avons reçus. "

**Adaptation aux cartons rouges:** "La sortie suite à des cartons

rouges de deux de nos deux joueurs a obligé le staff technique à s'adapter rapidement. Mais si nous faisons des choix, il faut aussi féliciter ces jeunes qui ont su respecter les consignes et rester calmes en dépit de ces faits de jeu. Et comme les Barea voulaient passer par les côtés pendant la rencontre, nous avons su trouver les armes pour les contenir ", a indiqué hier le sélectionneur national.

**Une bonne assise défensive:** Graig Fausther Aworet, Aimé Mboungui, Bevine Louembet et Jérémy Oyono Omva ont été alignés en défense lors de la partie de dimanche dernier. En dépit de petites frayeurs, elle aura donné satisfaction à Ibela. Malheureusement, les cartons rouges de Louembet et Oyono obligent le staff à se passer de deux éléments importants à Franceville. Pour exemple, le dernier cité avait réussi à éteindre les vellétés des Barea sur son flanc (droit).



**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE**  
«EOG 6,25% NET 2022-2028»

ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 20 AU 28 OCTOBRE 2022

MONTANT DE L'ÉMISSION : **175** MILLIARDS DE FCFA | TAUX D'INTÉRÊT : \* **6,25%**

RENTABILISEZ VOTRE PLACEMENT



Nombre de titres : 17 500 000 d'obligations. Valeur nominale : 10 000 FCFA. Minimum de souscription : 50 titres. Amortissement : Linéaire cinq (5) ans et un différé d'un (1) an. Maturité : Six (6) ans. Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC. Cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APÉ-04/22.

www.empruntobligatairegabon2022.com